

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la commune a pour habitude d'offrir un agenda contenant des informations pratiques sur la vie locale.

Le prestataire qui réalisait ce support a malheureusement été placé en liquidation judiciaire en juillet 2025.

Les élus ont étudié plusieurs solutions pour maintenir cette distribution. Toutefois, les alternatives proposées, soit ne comprenaient pas la mise en page nécessaire, soit présentaient un coût trop élevé pour la commune. De plus, les élections municipales de mars 2026 rendront les coordonnées des élus obsolètes dès le début de l'année.

Au vu de ces éléments, dans un souci de bonne gestion financière et de responsabilité, les élus ont donc décidé de ne pas faire réaliser d'agenda communal pour l'année 2026.

Nous restons toutefois attachés à vous proposer des supports utiles et adaptés pour les coordonnées et renseignements habituellement contenus dans cet agenda annuel. Si certaines informations pratiques venaient à vous manquer, n'hésitez pas à les demander à l'accueil de la mairie, où l'équipe restera à votre disposition pour vous renseigner au mieux.

Merci de votre compréhension

Le Maire,
Christophe CHAPPET

